

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ANGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 22 JUIN 2021

L'an DEUX MILLE VINGT ET UN, LE VINGT-DEUX JUIN,

à 18h, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'Angers, dûment convoqué le 16 juin 2021, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christelle LARDEUX-COIFFARD, Présidente déléguée, représentant Monsieur Christophe BÉCHU, Maire, Président, empêché.

Etaient présents : Christelle LARDEUX-COIFFARD, Alima TAHIRI, Richard YVON, Anne-Marie POTOT, Augustine YECKE, Benoit AKKAOUI, Nicole BERNARDIN, Véronique CHAUVEAU, Marie-Claire LUCAS, Angelo TOCCO.

Etaient excusés : Christophe BÉCHU, Claudette DAGUIN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, William GALLEY, Emmanuel LEFÉBURE, Antoine MASSON.

Etait absente : Céline VÉRON.

**OBJET : Finances - Patrimoine : Mise en vente sur la plateforme de courtage d'enchère WEBENCHERES d'un véhicule réformé.**

Madame la Présidente déléguée expose,

Mesdames, Messieurs,

Le Centre Communal d'Action Sociale souhaite vendre, par voie d'enchères tous les types de biens réformés autorisés par la loi. La réalisation des ventes, par ce procédé, a notamment pour objectif la transparence des transactions par la participation ouverte à tout internaute.

La société WEBENCHERES met à disposition du Centre Communal d'Action Sociale d'Angers une solution en ligne de courtage d'enchères.

Le Centre Communal d'Action Sociale détient un véhicule réformé et souhaite le vendre de cette manière. Les caractéristiques du bien sont les suivantes :

Camion type Renault Master  
Carburant : Gasoil  
Date de mise en circulation : 13/11/2002  
Kilométrage : 134 329 km  
Immatriculation : FH-221-WA  
Numéro de voirie : 1179

Il convient de fixer le prix minimal et la mise à prix de ce véhicule. La vente se réalisera sur cette base, en l'état et sans garantie pour les montants suivants :

Prix minimal : 1 300 €

Mise à prix : 1 500 €

La recette, en cas de vente, sera versée sur la fonction 01 « Opérations non ventilables » - Imputation 775 « Produits de cession des immobilisations » du budget principal.

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- approuve la mise en vente du Renault Master immatriculé FH-221-WA sur la plateforme de courtage d'enchères WEBENCHERES et ses prix de référence,
- décide de retirer de l'actif du patrimoine du CCAS, le véhicule en cas de vente,
- autorise le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de cette cession.

Christelle LARDEUX-COIFFARD  
Présidente déléguée

